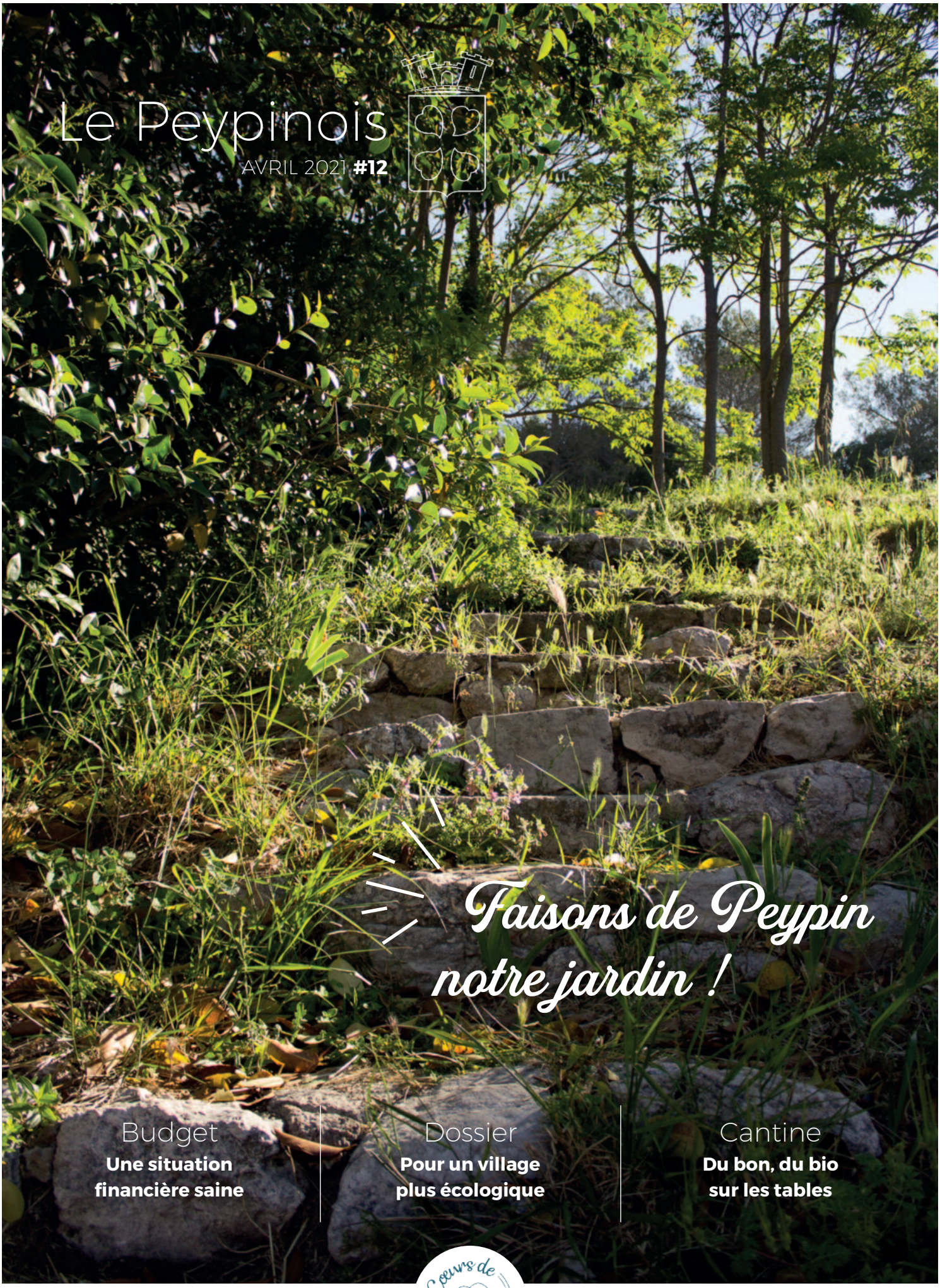

Le Peypinois

AVRIL 2021 **#12**

Faisons de Peypin notre jardin !

Budget
Une situation financière saine

Dossier
Pour un village plus écologique

Cantine
Du bon, du bio sur les tables

Villes et Villages Fleuris

VILLE NATURE

Cours de Provence

www.peypin.fr

LE COMPOSTAGE UNE ALTERNATIVE POUR UN VILLAGE PLUS ÉCOLOGIQUE

COMMANDEZ UN COMPOSTEUR OU LOMBRICOMPOSTEUR A 10€

POUR OBTENIR VOTRE COMPOSTEUR

bulletin disponible en mairie et sur peypin.fr
ou en contactant Allô Déchets 04 42 18 19 79

PEYPIN DURABLEMENT ÉCOLOGIQUE

VILLE NATURE

Villes et Villages Fleuris

MÉTROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE

TERRITOIRE PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ÉTOILE

Peypin

FAISONS DE PEYPIN NOTRE JARDIN !

Quelle plus belle ambition aurions-nous pu trouver à l'heure où nous venons de célébrer le printemps...

Derrière cette invitation, il y a aussi et surtout des actions concrètes pour favoriser notre cadre de vie, notre environnement et le retour en force de la biodiversité dans notre village qui jouit d'une situation privilégiée au milieu des collines. Plus que jamais, en ces temps moroses après une année de pandémie, nous avons besoin de profiter des espaces naturels près de chez nous. Il revient à chacun d'entre nous, citoyens et citoyennes, collectivités et entreprises, de préserver la nature et de la mettre en valeur. Nous avons tous un rôle à jouer aujourd'hui comme demain.

En la matière, Peypin suit une politique incitative à la réduction des déchets : nous vous proposons un composteur à 10 euros avec le soutien du Pays d'Aubagne et de l'Étoile et nous étudions également avec le Territoire, la possibilité de développer les points d'apport volontaire pour faciliter le tri et convaincre celles et ceux qui n'ont pas encore sauté le pas. Nous avons supprimé le plastique de nos cantines, avant même que la loi ne nous y oblige. Le fauchage raisonné a été mis en place pour favoriser la biodiversité et la plantation de nouveaux massifs est également prévue. Autant d'actions simples pour contribuer avec humilité à préserver notre planète.

Parfois ces actions peuvent conduire à ce que le visage de notre village change, mais elles doivent aussi conduire à ce que notre regard sur le village change... L'herbe pourra être moins coupée ou aussi ras que par le passé, les mauvaises herbes qui n'ont de mauvaises que le nom, pourront apparaître un peu plus dans nos rues, car elles contribuent à part entière à la biodiversité.

Prendre soin de nos collines, c'est aussi respecter l'obligation légale de débroussaillement pour minimiser le risque d'incendie. En revanche, nous ne pouvons accepter de voir des déchets et dépôts sauvages à l'empreinte environnementale et économique lourde, enlaidir les espaces publics et générer beaucoup de frustration. Nous devons changer nos habitudes, faire un petit effort car à côté de la poubelle, ce n'est pas dans la poubelle... Chaque geste compte.

Je ne peux que vous encourager à agir au quotidien et à accomplir les gestes qui rendent notre village plus agréable, résilient et solidaire.

Laissons à nos enfants, un jardin où il fait et fera bon vivre.

Jean Marie LEONARDIS
Maire de Peypin
Vice-Président de Territoire
du Pays d'Aubagne et de l'Etoile
Représentant titulaire à la
Métropole Aix-Marseille-Provence

Des élus à votre écoute

N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec un élu au **04 42 82 55 53** en précisant l'objet de votre demande

Le Peypinois
AVRIL 2021 #12

SOMMAIRE

3 Edito
4/5 Dans le rétro
6/7 Budget
8 Economie locale
9 Informations pratiques
10 Enfance et jeunesse
11/13 Dossier
14/15 Cantine
16 Environnement
17 Nos aînés
18/19 Culture
20 Paroles de Peypinois
21 Questions/Réponses
22 Vie économique
23 Vie associative
24/25 Agenda
26 Tribunes
27 Carnet

Cœurs de Provence

www.peypin.fr

Bulletin municipal Le Peypinois - Avril 2021 - n°12

Directeur de la publication : Jean Marie Leonardis. Rédaction : Cécile Resch, Service communication de Peypin. Conception graphique et impression : White Box Agency. Crédits photos : Mairie de Peypin, Christelle Barbera. Dépôt légal : Bibliothèque de l'Alcazar. Tirage : 3000 ex.

Félicitations M. Joseph Abruzzo, gagnant du colis garni

TICKET D'OR

12 septembre

Cette année, un ticket d'or a été glissé dans l'un des 400 colis bien garnis distribués par le CCAS… C'est M. Joseph Abruzzo qui a eu la chance de le découvrir, ce qui lui a permis de repartir avec un coffret de gourmandises sucrées… Une agréable surprise bien appréciée !

Félicitations Mme Clementine Roubaud Pritzy, gagnante du concours des illuminations de Noël

CONCOURS DE CRÈCHES ET DES ILLUMINATIONS

Décembre 2020

Lors du concours, crèches provençales et illuminations, la mairie a reçu de nombreuses photos : signe que la magie de Noël a bien été présente ! Bravo à tous les participants et félicitations aux gagnants qui se sont vu offrir un jeu Circino !

Félicitations M. Armand Purpura, gagnant du concours des crèches provençales

SAINT VALENTIN

14 février

La mairie de Peypin a joué les cupidons pour la Saint-Valentin, en affichant sur les panneaux lumineux les messages d'amour des peypinois.es.

Le Castellas quant à lui, s'est paré de rouge et fushia pour la soirée...

Retrouvez tous les messages sur peypin.fr > RUBRIQUE Peypin > La rétro Peypinoise

Quelques petits conseils avant de récupérer le composteur

DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS

Tous les mois

En association avec le Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile, distribution et formation de composteurs ou lombricomposteurs. Il est encore temps d'en commander un (voir page 11).

BUDGET 2021

UN BUDGET RESPONSABLE, ADOPTÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Voté le 6 avril dernier par le Conseil municipal, le budget 2021 s'élève à plus de 9 millions d'euros. Des activités périscolaires et sportives à l'entretien du patrimoine municipal notamment dans les écoles communales, Peypin agit avec pour objectifs la préservation de la qualité du service public pour les Peypinois et la poursuite de la valorisation de leur cadre de vie.

Malgré la baisse des dotations de l'État depuis plusieurs années et la crise sanitaire actuelle qui impacte fortement le dynamisme des ressources de la commune par les confinements successifs et les dépenses imprévues (recrutement supplémentaire pour faire face aux absences, masques, gel hydroalcoolique...), Peypin parvient à contenir son budget de fonctionnement d'un montant de 6,3 millions d'euros soit 3% de plus que l'an passé. *« Nous continuons notre gestion attentive des deniers publics en accentuant les mesures : mutualisation, dématérialisation, optimisation des marchés publics, maîtrise des charges de fonctionnement grâce à une vigilance quotidienne »* explique le Maire. Par ailleurs, la Ville reste ambitieuse dans ses projets d'investissements tout en poursuivant son désendettement.

Ainsi, plus de 2,7 millions d'euros d'investissements sont prévus cette année. Les objectifs fixés par la Municipalité sont ainsi confirmés :

> Ne pas augmenter les impôts afin de préserver le pouvoir d'achat des Peypinois,

> Programmer un investissement soutenu notamment dans la rénovation des écoles,

> Baisser la dette et augmenter la capacité d'autofinancement,

> Optimiser et rationaliser les recettes et le fonctionnement des services municipaux sans dégradation du service rendu.

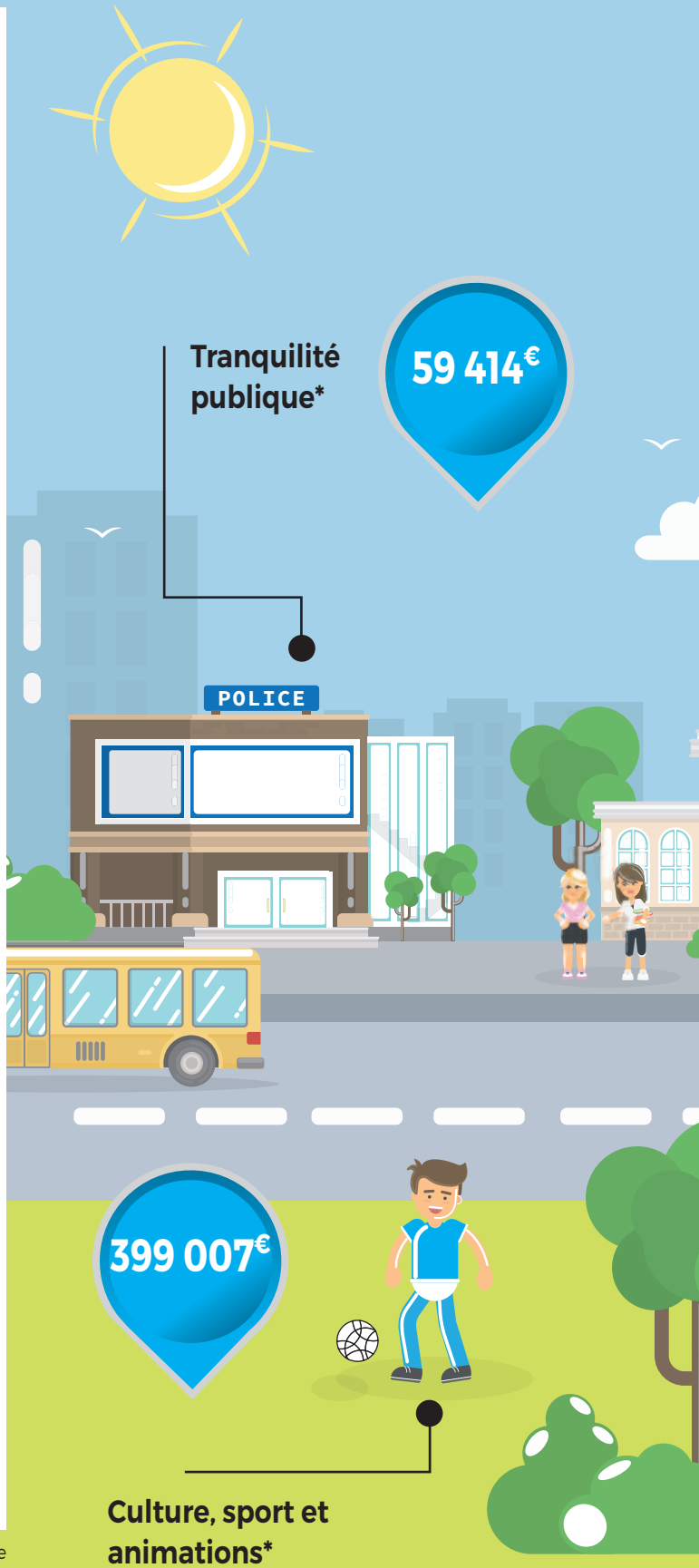

*Total des dépenses de fonctionnement et d'investissement

« Le budget 2021, malgré un contexte inédit impactant nos ressources financières, s'appuie sur une situation financière saine qui permet de maintenir la qualité de nos services publics sans augmenter les impôts. »

Frédéric GIBELOT,
1er Adjoint en charge des Finances.

Engagement tenu !
0% d'augmentation des impôts communaux en 2021

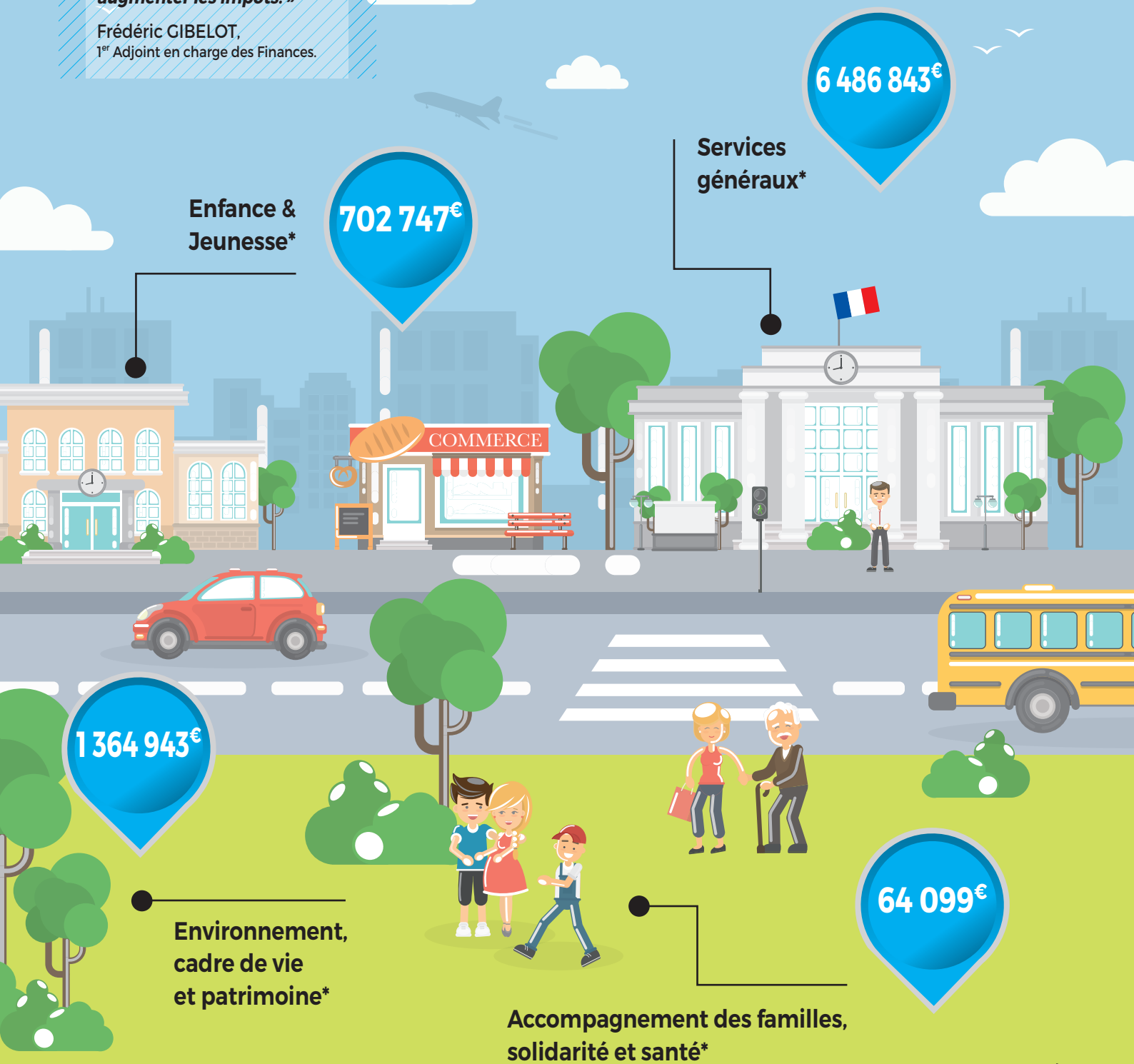

UN NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES DE LA VILLE

Olivier Moënard est depuis le 1er mars, le nouveau directeur général des services (DGS) à la mairie de Peypin.

Un poste de décision

Depuis le 1er mars, Olivier Moënard a pris les rênes administratifs de la commune ; outre le management de la centaine d'agents, il accompagne les élus dans la mise en œuvre de leur projet politique. Ce n'est pas un néophyte en la matière. Diplômé de l'enseignement supérieur en gestion et administration des collectivités territoriales, Olivier Moënard dispose d'une pratique rompue de près de 20 ans dans ce secteur, y compris comme directeur général des services.

Quelles sont les missions d'un DGS ?

Olivier Moënard : C'est l'animateur des services, il fait le lien entre l'équipe municipale et l'administration. Son objectif, c'est de transposer la feuille de route des élus au niveau des services municipaux. C'est aussi celui qui sécurise les procédures ainsi que les décisions du conseil municipal, de manière à trouver des solutions administratives, financières, techniques et humaines.

Qu'est-ce qui vous a séduit à Peypin ?

O.M. : Ce sont la dynamique de l'équipe et le programme ambitieux de la commune qui m'ont motivé à tenter cette nouvelle aventure professionnelle à Peypin. A mon niveau, je pense pouvoir apporter mon expérience pour user des justes pratiques devant concourir à la bonne réalisation des projets à venir.

Quels sont les dossiers sur lesquels vous êtes-vous penché en premier ?

O.M. : Ma priorité est la consolidation de l'organisation administrative de la mairie. Je suis arrivé le 1er janvier, en tant que responsable des affaires générales et après avoir pris le temps de cerner le fonctionnement de l'administration, je compte proposer une réorganisation plus efficiente. Actuellement, nous préparons la prospective financière qui est un outil de pilotage et d'aide à la prise de décision : fixer des objectifs atteignables sur un cycle budgétaire et s'assurer que la trajectoire financière soit soutenable sur ce mandat, comme à plus long terme. En tant que DGS, je travaille également sur une multitude de thématiques très riches, comme l'environnement, la culture, la jeunesse, les travaux. D'une manière plus globale, je souhaite placer mon action dans une dimension transversale : toute réussite ne peut être que collective et dans ce cadre, j'aurai à cœur d'associer les acteurs locaux aux projets, de tisser des partenariats et bien sûr, de m'appuyer sur les ressources internes, conclut Olivier Moënard.

ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES 2021

Les électeurs sont convoqués le 13 juin 2021 pour le renouvellement des conseils départementaux et des conseils régionaux. S'il y a lieu, le second tour sera organisé le 20 juin 2021.

Date limite d'inscription sur les listes électorales : jusqu'au 6ème vendredi précédant le jour du scrutin, soit le 7 mai 2021. Ce délai est allongé jusqu'au 10ème jour précédant le 1er tour de scrutin, soit le 3 juin, dans certaines situations.

Rappel : tout changement d'adresse sur la commune doit être signalé au service des élections.

Service des élections : 04 42 82 55 58

Informations au moment de la conception de ce magazine

BON PLAN !

Désormais, il est possible de régler les stages multisports ou les séjours organisés par le service des sports de Peypin, avec la Carte Collégien de Provence.

Pour rappel : La carte Collégien de Provence est gratuite et nominative. C'est 150 euros de réduction de culture, sport, soutien scolaire et plein de bons plans pour tous les collégiens du département… de la 6ème à la 3ème !

Plus d'infos sur collegiendeprovence.fr

STAGES MULTISPORTS

Sport Nature Aventure

> du 7 au 23 juillet

Sports émergents, collectifs, de précision, athlétisme, voile pour les enfants de 8 à 16 ans

> du 25 au 31 juillet

Séjour multisports et d'eau vive à Serre-Chevalier pour les jeunes de 10 à 16 ans

Inscription à partir du 10 mai
Service guichet unique : 04 42 82 55 67

LE CENTRE MULTI-ACCUEIL A PRIS SES MARQUES

Après avoir visité le centre de loisirs, les médecins référents du Conseil Départemental ont demandé à la direction et aux élus, de maintenir l'accueil des plus grands enfants dans ces locaux.

En effet, lors d'une visite afin de s'assurer que l'accueil temporaire au centre de loisirs (ALSH) répondait bien aux conditions encadrées par les textes, les médecins de la protection maternelle et infantile ont réalisé que cette solution était préférable à celle de la maison des festivités précédemment choisie. L'emplacement du site, la configuration des locaux et les aménagements moins lourds à effectuer ont motivé leur décision de maintenir finalement l'accueil des enfants dans le centre de loisirs.

Un nouvel espace adopté et apprécié

« Pour leur plus grand bonheur, les enfants continuent à exercer leur vitalité découvreuse dans ce nouvel environnement. Les plus petits ont pris très aisément leur rythme depuis qu'ils ont rejoint la section des moyens dans l'extension de la crèche, fin novembre » commente Mélanie Dussart, directrice de la crèche.

Une implication régulière des services municipaux

Le restaurant scolaire a confectionné des galettes des rois et des crêpes ce qui a permis d'ancrer certaines activités : confection de couronnes, décorations… Le service des sports propose chaque semaine des ateliers moteurs innovants et Sandra de la bibliothèque anime, une fois par mois, un atelier lecture pour les plus grands, développant ainsi leur imaginaire… Des implications et participations très appréciées par les enfants !

Et toujours des ateliers pédagogiques

Tous les mois, de nouveaux ateliers pédagogiques sont proposés aux enfants, les amenant à réaliser des expérimentations enrichissantes. La Semaine Nationale Petite Enfance sur le thème « Drôles d'histoires » a permis de leur offrir des temps de jeux autour des éléments.

Et l'ALSH dans tout cela ?

Toujours prête à relever les défis, l'équipe de l'ALSH n'a pas rechigné lorsqu'il a été nécessaire de prêter leurs locaux aux enfants de la crèche. Actuellement, les enfants inscrits à l'ALSH sont répartis dans les écoles jusqu'à ce que les conditions sanitaires s'améliorent… Dès le 1er juillet, les enfants devraient être accueillis à la maison des festivités, les mercredis et durant les vacances scolaires. Avec les travaux programmés, ils auront tout l'espace nécessaire pour participer aux projets d'animation collective en y trouvant plaisir et sérénité aux côtés de l'équipe dynamique d'animation…

POUR UN VILLAGE PLUS ÉCOLOGIQUE

Notre mode de consommation génère beaucoup de déchets de natures différentes, ce qui implique des traitements différents. Chaque déchet devrait non seulement être perçu comme une source de pollution à réduire, mais également comme une ressource potentielle à exploiter et à revaloriser.

JETER MOINS
Composter c'est facile !

Afin d'encourager la réduction du volume des poubelles et limiter l'impact sur l'environnement, la commune s'est associée au Pays d'Aubagne et de l'Étoile en proposant des composteurs et lombricomposteurs. Cette action participe au déploiement de l'économie circulaire et permet de créer un fertilisant 100% naturel et gratuit !

Réservez votre composteur en bois ou lombricomposteur. Formulaire disponible en mairie et sur peypin.fr > RUBRIQUE Environnement > Gestion des déchets / Participation financière de 10€ / Matériel à retirer à la mairie de Peypin en bénéficiant de 20 minutes de conseils d'utilisation.

LE COMPOST UNE VÉRITABLE RESSOURCE !

LE SAVIEZ-VOUS ?

LES DÉCHETS VÉGÉTAUX ET ALIMENTAIRES CONSTITUENT PRÈS D'UN TIERS DU CONTENU DE NOS POUBELLES.

POUR UN VILLAGE PLUS ÉCOLOGIQUE

TRIER PLUS

Rien ne se jette, rien ne se perd, tout se trie !

Tous les emballages peuvent désormais rejoindre les poubelles de tri des Points d'Apport Volontaire. Une extension des consignes de tri qui s'accompagne d'une simplification de la collecte.

« Dans quelle poubelle dois-je mettre cet emballage ? », « Est-ce que les pots de yaourt se recyclent ? » qui ne s'est posé au moins une fois ce genre de question ? Depuis le 1er février dernier, le tri de des déchets ménagers est encore plus facile. Aujourd'hui, tous les emballages peuvent y être déposés, des pots de yaourt aux sacs en plastique ou aux sachets de bonbons, des emballages en polystyrène de produits alimentaires aux tubes de dentifrice ou de crème pour la peau.

La collecte devrait être ainsi augmentée de 3 à 4 kg par habitant et par an.

Afin d'optimiser la collecte de déchets recyclables, cette démarche s'accompagne d'une simplification du tri. Poubelles bleues et poubelles jaunes peuvent en effet recevoir journaux, magazines, papiers, emballages en carton, métal ou plastique. Cette rationalisation du tri a aussi le grand mérite de limiter le trafic des bennes de collecte vers le quai de transfert, réduisant à la fois les émissions de CO2 et les coûts de gestion.

Dix Points d'Apport Volontaire (PAV) sont répartis sur la commune. Retrouvez-les sur peypin.fr > ENVIRONNEMENT > Gestion des déchets

Déchet trié = déchet recyclé !

UNE QUESTION ?

Allô Déchet : 04 42 18 19 79

ambassadeursdutri.pae@ampmetropole.fr

Ayez le réflexe déchèterie !

Vous avez de déchets qui ne peuvent être pris en compte par les services de collectes ? La déchèterie de Peypin vous attend !

Si vous n'avez pas de carte d'accès, demandez-la aux services techniques, elle est gratuite sur présentation d'un justificatif de domicile : 04 42 82 72 33.

Quel parcours pour le tri ?

Une fois rassemblés au centre de transfert de la Penne-sur-Huveaune, les déchets sont chargés dans des camions de plus grande capacité et conduits à la plate-forme de recyclage et de valorisation de l'entreprise Suez Méditerranée, aux Pennes-Mirabeau. Il s'agit alors d'identifier, de séparer et de préparer les matières destinées à être valorisées. Ces matières secondaires viendront ainsi se substituer, en partie ou totalement, à la matière première utilisée dans les procédés de fabrication des repreneurs. A cet égard, il est important de noter que, de la qualité du tri effectué en amont par les habitants, dépendra en aval l'efficacité de ces matières recyclées.

En triant ses déchets, en prenant soin de les déposer vides et en vrac (et non en sac) aux Points d'Apport Volontaire, en respectant les consignes (le verre d'un côté, tous les emballages de l'autre), chacun d'entre nous contribue à un cercle vertueux, agissant pour la préservation des ressources naturelles, de la biodiversité et du climat.

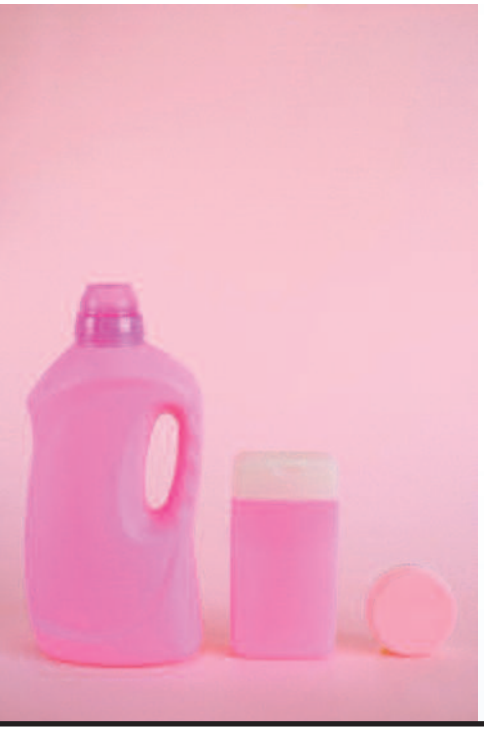

À SUIVRE...

D'autres actions en faveur de l'environnement sont prévues avec l'aide du Territoire comme l'implantation et le renouvellement des conteneurs ; l'installation de caméras de surveillance pour lutter activement contre les déchets sauvages et les jets clandestins... Tout un protocole d'actions pour réprimer les incivilités.

Nous devons tous agir et vite !

DU BON, DU BIO SUR LES TABLES
UNE CANTINE ÉCO-RESPONSABLE

Dix agents assurent la confection des 550 déjeuners servis quotidiennement aux élèves des deux groupes scolaires. Tout au long de l'année, ils gèrent également la distribution et livraison des repas du centre multi-accueil, de l'accueil de loisirs et du restaurant des seniors. Soit au total, 91 850 repas par an. La commune est déjà engagée à offrir une alimentation saine et variée, avec la volonté d'offrir un service de qualité, une meilleure alimentation et d'œuvrer en faveur du développement durable. Zoom sur ce service qui réserve à nos enfants quelques aménagements et nouveautés.... durables !

Un temps privilégié conforme aux rythmes de l'enfant

L'amélioration de la pause méridienne fait partie des priorités municipales. ATSEM, animateurs et agents de service y assurent la surveillance, le service et l'animation. Même si dans un contexte de crise sanitaire, la mise en place des protocoles a bouleversé l'organisation du service, la rédaction d'une charte est prévue, en concertation avec les principaux acteurs (personnel, enfants). Cette action s'inscrit dans une continuité politique visant à améliorer l'accueil et le service, à réduire les nuisances sonores et le gaspillage.

Photo d'illustration prise avant période Covid-19.

EGalim dans nos cantines : cap sur 2022 !

EGalim, appelée Loi Agriculture et Alimentation, prône un équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable qui impose certaines obligations pour les services de restaurations collectives. Des produits durables et de qualité à hauteur de 50% dans les assiettes (agriculture biologique, produits locaux ou issus de circuits courts, commerce équitable), un plan de diversification des protéines, sont quelques-unes des dispositions qui devront être mises en œuvre au 1er janvier 2022.

Avec ses composantes bio, les produits locaux, les pains de tradition, les légumes et fruits de saison, etc., Peypin est déjà en ordre de marche !

Des menus variés

Tous les mois, les cuisiniers, l'Adjointe à l'Éducation, Nadine Angeli, avec les parents d'élèves et les Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale (DDEN), élaborent des menus qui respectent l'équilibre alimentaire et la saisonnalité des produits. Des menus à thèmes, des produits de nos régions, des pains spéciaux sont toujours au menu et un repas végétarien hebdomadaire est désormais proposé dans le cadre de la loi EGalim (cf. encadré). L'occasion de faire découvrir de nouveaux goûts et de développer la curiosité des gastronomes en culottes courtes.

Des produits de qualité

Depuis quelques années, le service de restauration mène une politique d'achat qui permet de maîtriser les coûts et les approvisionnements, avec la préoccupation constante d'accroître la qualité et l'équilibre nutritionnel des repas proposés. Les deux responsables veillent depuis longtemps, à proposer autant que faire se peut, des produits issus de producteurs locaux ou de l'agriculture biologique. Dans les mois à venir, une charte « service et qualité » sera mise en place avec l'ensemble des fournisseurs.

Je trie, tu tries, nous trions

Les contenants plastiques et plastiques jetables interdits en 2025, ont déjà disparu de nos cantines. La collecte des huiles usagées, des cartons d'emballage est également effectuée. Une expérimentation en matière de tri sélectif est actuellement menée sur le restaurant scolaire Marcel Pagnol, elle sera étendue très prochainement à Renée Bessi.

RISQUE INCENDIE : C'EST MAINTENANT QU'IL FAUT AGIR !

Peypin est une ville verte. Procéder au débroussaillement est plus qu'une nécessité pour limiter le risque incendie, c'est une obligation.

En application de l'article L.131-10 du nouveau du Code Forestier, le débroussaillement a pour objectif de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies de forêts, en créant une rupture dans la continuité du couvert végétal. Il ne semble pas inutile de rappeler les obligations des propriétaires.

On entend notamment par débroussaillement :

> La destruction de la végétation herbacée et ligneuse basse ;

> L'élagage des arbres jusqu'à une hauteur minimale de 2 m ;

> L'enlèvement des arbres morts ou dépérissant ;

> L'enlèvement des arbres en densité excessive, de façon à ce que chaque houppier soit distant d'un autre d'au minimum 2 m ;

> L'enlèvement des branches et arbres situés à moins de 3 mètres d'un mur, ou surplombant le toit d'une construction.

Selon l'article R.163-3 du Nouveau Code Forestier, les propriétaires ne respectant pas l'obligation légale de débroussaillement s'exposent à une contravention ; en cas d'incendie, ils peuvent être tenus pour responsable des conséquences, et, se voir refuser l'indemnisation des dommages par les assureurs. Ils peuvent également être punis de l'amende prévue pour les contraventions de la 4ème et 5ème classe, soit jusqu'à une amende de 1 500 euros après passage au tribunal. Selon les articles L.134-9 et R.134-5, le Maire pourra effectuer les travaux d'office aux frais du propriétaire, après mise en demeure.

Une très grande partie de la commune est concernée par cette obligation. Au-delà du risque d'amende, le plus important reste de minimiser le risque d'incendie.

Toutes les infos sur peypin.fr
> RUBRIQUE Environnement
> Réglementation / OLD

M. Gabriel Viola a apprécié cette petite attention !

UN LIEN SOCIAL MALGRÈ LA CRISE

Malgré la fermeture du restaurant des seniors, le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la commune, continue à venir en aide à ses bénéficiaires.

Réinventer le lien social

« Depuis le premier confinement, nous tentons avec les agents du CCAS d'expérimenter de nouvelles formes de lien pour continuer de répondre aux besoins de la population, en commençant par les plus fragiles. » précise Laurence Magagli, Adjointe aux affaires sociales et au Bel Âge. L'enjeu est de taille : préserver le lien social malgré la distanciation physique qu'impose la pandémie.

« Notre mission a vraiment pris tout son sens durant cette crise sanitaire » insiste Madame Magagli.

Garder le lien avec les usagers

Si en temps normal, le CCAS propose le service du restaurant des séniors deux fois par semaine avec une fois par mois, un déjeuner pour fêter les anniversaires, désormais la situation sanitaire, ne permet plus aux personnes de plus de 65 ans de profiter de ces moments de convivialité.

Néanmoins, en attendant de pouvoir se réunir, les anniversaires sont à nouveau fêtés… Depuis le début de l'année, les personnes habituellement inscrites au restaurant, reçoivent dans le mois de leur anniversaire une carte de vœux ainsi qu'un bon pour aller choisir une pâtisserie… *« Une petite attention gourmande pour apporter un peu de joie en cette période difficile… »* confie Laurence Magagli qui peut compter sur l'implication des agents du CCAS au quotidien, pour développer et favoriser le lien social.

Pour tout renseignement :
04 42 82 55 67

QUOI DE NEUF À LA BIBLIOTHÈQUE ?

Renseignements & inscriptions

bibliotheque@peypin.fr
04 42 82 55 63
peypin.fr

PROGRAMMATION CULTURELLE

La bibliothèque organise régulièrement des animations, expositions et spectacles. La programmation est soumise aux conditions sanitaires et/ou aux conditions météorologiques.

BALADE PHOTO

La bibliothèque propose une nouvelle expérience pour (re)découvrir nos collines et glaner quelques conseils photo. Christelle Barbera, photographe professionnelle, vous apprendra à observer, à vous imprégner du paysage environnant pour porter un regard neuf… et vous apportera de précieux conseils, quel que soit votre niveau ou votre appareil (reflex, smartphone, compact).

L'occasion de prendre le temps d'admirer la nature qui nous entoure et l'opportunité de poser toutes les questions que vous vous êtes toujours posées sur votre appareil photo (ou votre smartphone) !

Samedi 26 juin

16h30 / Durée : environ 2 heures
Tout public - Gratuit sur inscriptions - 04 42 82 55 70

LE MOMENT DU CONTE EN BALADE

Entre ciel et terre, sous le soleil et à côté du ciste, les bibliothécaires et Marie-Hélène Laporta de l'association « A ce conte-là » invitent les enfants et les parents, à une balade ponctuée de contes. Les enfants doivent être accompagnés par un adulte. Il est conseillé de prévoir de quoi se désaltérer et de bonnes chaussures.

Jeudi 29 avril

14h / Durée : environ 2 heures - Jeune public
Gratuit sur inscriptions - 04 42 82 55 63

NOUVEAUTÉS :
Disponibles dès à présent

LA SEMAINE DU CONTE SOUFFLE SES VINGT BOUGIES !

Après 20 ans d'existence, la « Semaine du Conte » proposée par l'association « A ce conte là » évoque plus que de simples représentations, c'est une semaine où l'on partage le plaisir des mots, des images et des histoires avec tous les publics.

Portée par une collaboration forte et durable, cette manifestation offerte aux écoliers Peypinois a ravi toute une génération. L'évènement s'est enrichi au cours de ces deux décennies, notamment avec la soirée « Florilège » qui clôture la semaine. Il n'est pas rare de revoir quelques années plus tard, lors du Florilège, certains de ces enfants revenir… cette fois-ci en tant que de jeunes parents, écouter en famille, Marie-Hélène Laporta et Corinne Molina qu'ils ont connu comme enseignante ou orthophoniste.

Cet anniversaire ne peut se fêter sans une pensée pour Anne-Marie Auvray qui nous a quitté il y quelques années, son énergie et son enthousiasme ont tant contribué à cette belle aventure.

Félicitations à l'association « A ce conte là » pour leurs milliers de sourires ; tous ces livres choisis et kilomètres parcourus ; à tous les mots cueillis, les histoires en partage, les paysages et images, et les centaines de lieux où le conte et la parole ont fait sens et lien. Merci pour ce précieux partenariat qui perdure pour le plus grand bonheur des enfants mais aussi des grands…

Soirée Florilège du Conte : Samedi 5 juin / 18 h / Centre socioculturel / Gratuit sur inscriptions 04 42 82 55 63 / Protocole sanitaire en vigueur

Ils ont des idées, des projets qu'ils mettent en pratique et partagent.
Cette page présente ces peypinois, leurs projets, leurs réalisations, leur réussite...
Bref, des paroles de passionnés.

Marion Dossetto, une passionnée de pâtisserie sur les réseaux sous le pseudo Peypin d'Épices

Comment avez-vous commencé à pâtisser ?

Peypin d'épices : J'ai commencé à pâtisser avec ma maman. Au départ, c'était juste pour s'occuper pendant une période d'inactivité un peu difficile, et je n'ai jamais arrêté depuis !

Comment est venue cette passion ?

P.E : Complétement par hasard ! J'ai commencé pour m'occuper, puis le coté à la fois artistique et très technique de la pâtisserie m'a immédiatement attiré. De nouvelles techniques sont mises au point sans arrêt, c'est un domaine très vivant. Je pâtisse depuis plus de 6 ans et j'ai toujours énormément à apprendre.

Combien de temps consacrez-vous à la cuisine chaque jour ?

P.E : Je cuisine un peu tous les jours, mais dès que j'ai du temps libre je suis capable de passer des heures, voire des jours dans ma cuisine pour mettre au point un dessert.

Quelle part et quel rôle la cuisine joue-t-elle dans votre vie ?

P.E : Elle joue un rôle assez important. J'ai toujours regardé ma grand-mère et ma maman cuisiner, je m'y suis mise assez tard mais aujourd'hui c'est une grosse partie de mon quotidien. Le moment du repas est un moment de partage et de détente auquel je tiens beaucoup, et cuisiner est un véritable plaisir pour moi, ça m'aide à me vider la tête. En ce qui concerne la pâtisserie, il y a beaucoup de moments importants de la vie qui se passent autour d'un gâteau, c'est cool de participer à ça !

Quelles sont vos sources d'inspiration ?

P.E : Principalement la nature et la région, on a vraiment de jolies choses tout autour de nous pour s'inspirer, quel que soit la saison. J'ai aussi un gros penchant pour la pop culture et les films de science-fiction. Sans oublier une communauté très riche et très vivante sur les réseaux sociaux qui mélange aussi bien les amateurs que les pâtissiers confirmés.

Vous avez un compte Instagram, vous imposez-vous un rythme de publication ?

P.E : Oui, j'essaie de publier au moins une fois par semaine pour que la page reste vivante, mais ça prend quand même pas mal de temps et comme ce n'est encore qu'un loisir j'essaie aussi de ne pas trop y penser.

Quelle est votre pâtisserie préférée ?

P.E : J'aime beaucoup une tartelette abricot/romarin/miel et pignons de pin que j'avais réalisé pour un concours, parce qu'elle me rappelle l'été et parce que les desserts aux fruits sont de loin mes préférés.

DES QUESTIONS ?
ON VOUS RÉPOND !

***« C'est l'homme qui porte la chaussure qui sait le mieux si elle fait mal et où elle fait mal, même si le cordonnier est le meilleur juge pour savoir comment y remédier »* John Dewey. Cette citation symbolise à elle seule la volonté de votre municipalité d'agir dans le sens de la participation citoyenne.**

Cette page est consacrée aux questions sur des sujets d'intérêt général que vous vous posées. Les agents et les élus tenteront de vous apporter des éléments, des explications sur le sujet.

« Est-il prévu que la mairie développe l'énergie solaire à Peypin sur des bâtiments ou terrains communaux ? »

Le projet d'équiper des bâtiments ou terrains communaux de panneaux solaires photovoltaïques est à l'étude depuis fin 2019.

En 2020 la municipalité a mandaté une société productrice d'énergie renouvelable, deuxième acteur de l'énergie solaire en France, afin de bénéficier d'un audit gratuit sur le potentiel « solaire » des bâtiments et espaces communaux.

Cet audit a été étudié en commission municipale et plusieurs sites communaux bénéficient d'une surface et d'un potentiel solaire adéquat pour produire de l'énergie verte et locale.

Dans un prochain numéro seront présentés les bâtiments et espaces publics qui pourront bénéficier d'une l'implantation de centrales ou d'ombrières solaires. Cette mise en place de centrales d'énergie verte permettra à la commune, et à sa mesure, d'adopter un comportement plus vertueux pour l'homme et la planète.

Pour mémoire :

Les panneaux solaires photovoltaïques, appelés « modules photovoltaïques », ou improprement « panneaux solaires », convertissent une partie du rayonnement solaire en électricité. Le regroupement de nombreux panneaux solaires à un même endroit est dénommée centrale solaire photovoltaïque.

Une ombrière est une structure destinée à fournir de l'ombre, constituée d'une surface horizontale ou oblique en hauteur et de ses supports. Le plan horizontal (ou oblique) fournissant l'ombre peut être constitué de panneaux photovoltaïques produisant de l'électricité sous l'effet du rayonnement solaire.

Vous vous interrogez sur un sujet, souhaitez aborder un thème bien précis,

contactez le service communication :
communication@peypin.fr
ou flashez le QR code

AGISSONS POUR L'ARTISANAT LOCAL

Valoriser, promouvoir et donner davantage de visibilité aux artisans locaux, c'est ce que la mairie de Peypin ambitionne en accueillant par roulement, tous les samedis, de 8 heures à 13 heures, deux artisans, devant les commerces de la halte routière.

La démarche s'inscrit, une fois de plus, dans la promotion du « local » et du respect de notre environnement. *« Mais le retour au local, faire appel à un artisan, c'est aussi participer à l'économie de son territoire »*, souligne Sébastien Tedde, Conseiller délégué au commerce et à l'artisanat. *« Tous ces métiers et ces professionnels ont besoin d'un élan de solidarité pour traverser cette période et envisager un retour à la normale ».*

ILS SE SONT INSTALLÉS SUR LA COMMUNE

Au Petit Bazar

Dépôt-vente de vêtements principalement pour enfants et un concept store

Mardi, jeudi, vendredi et samedi
9h/13h > 14h30/17h30
Lundi 15h/18h – Mercredi 9h/12h

Au cœur du village : 07 67 93 23 94

aupetitbazarpeypin@gmail.com

Au-Petit-Bazar

La Sole e mio

Poissonnerie – Coquillage

Mardi au samedi 8h30/12h30 > 15h/18h – Dimanche 8h30/13h

Centre commercial Le Terme
06 28 95 27 86

lasoleemio - lasoleemio

M2sushi

Restaurant à sushi
Livraison, à emporter et sur place

Mardi au dimanche 17h30/22h

Quartier Baume de Marron,
Le Verclos RD8 : 07 66 30 09 56

m2sushimm@gmail.com

www.M2sushi.com

M2sushi - m2sushi

La Cabane à fleurs

Fleuriste

Vendredi 14h30/18h
Samedi 10h/13h > 14h30/18h
Dimanche 10h/18h

Centre commercial Le Terme
06 76 68 28 83

Nouveau

COUP DE PROJECTEUR SUR NOS FUTURS COMMERCANTS

Vous ouvrez un nouveau commerce à Peypin, vous développez de nouvelles activités, vous souhaitez annoncer un changement d'adresse ou un changement de propriétaire, n'hésitez pas à contacter le service communication pour bénéficier d'un petit coup de projecteur sur votre activité : **communication@peypin.fr**

L'ACTU DES ASSOS

OUVERTURE DE L'ECOLE GALAXIE BEACH

Le souhait du Tennis Club est d'ouvrir l'accès à ce sport de raquettes ludique aux jeunes de notre village. L'encadrement des jeunes est assuré par des membres du club, classés nationalement et titulaires du Certification Professionnelle Tennis. L'association est référente PACA pour l'activité de Beach Tennis.

Venez découvrir gratuitement ce nouveau sport au Tennis Club les mercredis et samedis (prêt de raquettes).

Contacts :

06 26 38 77 09 - 06 81 71 09 66

gouin.magali@orange.fr / romy.chat@wanadoo.fr

A CE CONTE LA

L'association prépare, pour les écoles de la commune, la 20ème semaine du conte ! Quel parcours jalonné de joies et de peines, où le plaisir de conter est toujours aussi tenace (voir page 19).

L'association espère pouvoir offrir une soirée au Castellas début juillet et une promenade contée avec la bibliothèque le 29 avril (voir page 18).

PEYPIN JUDO

Dure saison... mais le club est là : cours sportifs réorganisés tous les mercredis et samedis après-midi pour tous les âges, remboursements des cotisations.

Jigoro Kano : « On ne juge pas un homme sur le nombre de fois qu'il tombe mais sur le nombre de fois qu'il se relève ». Aidez-les à se relever dès la reprise sur tatamis : anciens bien sûr mais également nouveaux (essai et judo gratuit jusqu'à fin juin en attendant des offres pour tous à la rentrée de septembre).

Contact :

peypinjudo.clubeo.com 06 64 00 44 47 Peypin Judo

ANCIENS COMBATTANTS

Parmi ses fondamentaux, outre le devoir de mémoire, la section des Anciens combattants a également une mission de solidarité envers les membres du monde combattant ou de leurs veuves qui auraient à faire face à une situation difficile. Ils peuvent renseigner sur les conditions d'attribution de la carte du combattant ainsi que sur les déductions fiscales (au-delà de 74 ans) et les aides possibles. Ils invitent aussi les veuves d'Anciens combattants qui ne posséderaient pas encore leur carte à se rapprocher du bureau. La section se réunit tous les 2ème et 4ème mercredis du mois dans son local près de l'ancien bureau de poste de 17h à 19h. N'hésitez pas, ils auront plaisir à vous recevoir.

AGENDA

Cette programmation respectera le protocole sanitaire en vigueur et dépendra de l'évolution de la situation et des autorisations préfectorales. Par conséquent, les événements inscrits à l'agenda pourront être modifiés, reportés ou encore annulés. Retrouvez toutes les mises à jour sur peypin.fr ou sur la page Facebook de la commune.

COMMÉMORATION

25 AVRIL

En commémoration de la journée nationale du souvenir des victimes et héros de la Déportation, la Ville et les Anciens Combattants de Peypin organisent un dépôt de gerbe à l'occasion d'une cérémonie en petit comité. 11h30 : Hôtel de Ville.

MOMENT DU CONTE EN BALADE

29 AVRIL

Une balade ponctuée de contes pour les enfants (cf. page 18) 14h / Gratuit sur inscriptions : 04 42 82 55 63

COMMÉMORATION

8 MAI

En commémoration de la victoire du 8 mai 1945, la Ville et les Anciens Combattants de Peypin organisent un dépôt de gerbe à l'occasion d'une cérémonie en petit comité. 10h30 : Monument des Maquisards / 11h30 : Hôtel de Ville

SPECTACLE JEUNE PUBLIC

5 JUIN

Les bibliothécaires et les conteurs d'A ce Conte là vous invitent au florilège du conte, l'occasion de fêter les 20 ans de la semaine du conte (cf. page 19) 18h / Centre socioculturel / Gratuit sur inscription : 04 42 82 55 63

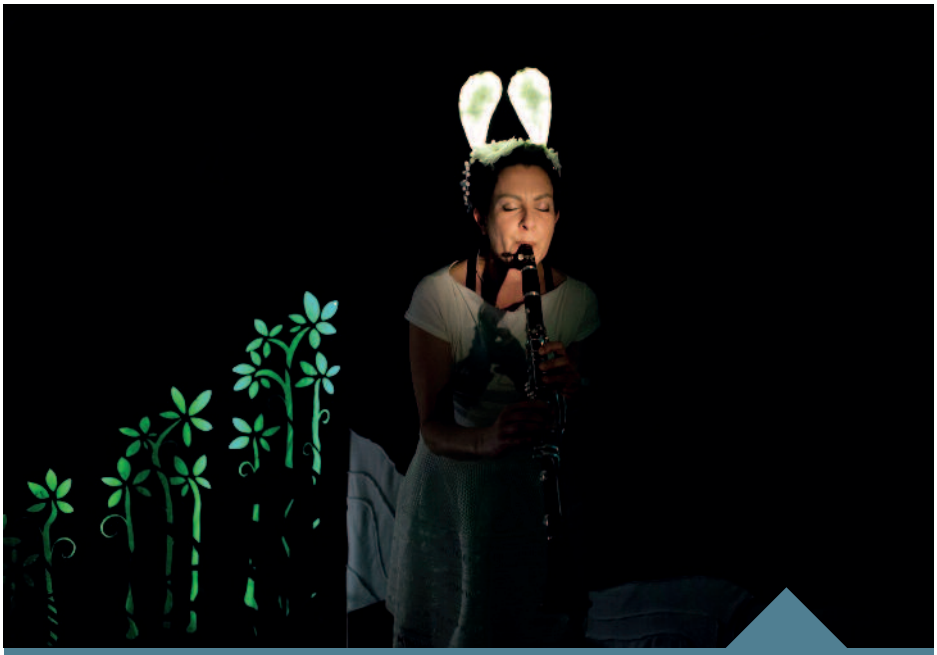

SPECTACLE JEUNE PUBLIC « PETITE FORET »

27 AVRIL ANNULÉ

Un spectacle musical et visuel pour les 1-6 ans. Les clarinettes, ukulélé et voix racontent dans un subtil mélange de sons acoustiques et électroniques, le réveil du printemps et le passage à l'automne. Centre socioculturel / 10h30 / Gratuit sur inscription : 04 42 82 55 63

FETE VOTIVE

21-24 MAI

Programme communiqué ultérieurement...

FETE DES VOISINS

28 MAI

Conviez vos voisins à partager le verre de l'amitié ! Inscription avant le 1er mai pour obtenir un petit kit gratuit : 04 42 82 55 70

COMMÉMORATION

8 JUIN

En commémoration de la journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » en Indochine, la Ville et les Anciens Combattants de Peypin organisent un dépôt de gerbe à l'occasion d'une cérémonie en petit comité. 18h30 / Hôtel de Ville

COMMÉMORATION

18 JUIN

En commémoration de journée nationale commémorative de l'appel du Général de Gaulle, le 18 juin 1940, la Ville et les Anciens Combattants de Peypin organisent un dépôt de gerbe à l'occasion d'une cérémonie en petit comité.
18h30 / Hôtel de Ville

Le Printemps DES ARTS

PRINTEMPS DES ARTS

19-24 JUIN

En semaine : 16h/18h. En week-end : 10h/12h et 14h/18h
Vernissage le 18 juin à 19h
Centre socioculturel / Gratuit

BALADE PHOTO

26 JUIN

Deux heures dans les collines pour apprendre à photographier la nature (cf. page 18)
16h30 / Gratuit sur inscription : 04 42 82 55 70

ILYES YANGUI EN CONCERT !

9 JUILLET

La Ville vous propose une belle soirée en musique avec des reprises pop-rock !
20h30 / Castellas / Gratuit
Rens. : 04 42 82 55 70

COLLECTE DE SANG

5 AOÛT

Participez à la collecte pour sauver des vies !
Centre socioculturel
De 15h à 19h30
Rendez-vous sur mon-rdv-dondeang.efs.sante.fr

COMMÉMORATION

21 AOÛT

En commémoration de l'anniversaire de la Libération de Peypin, la Ville et les Anciens Combattants de Peypin organisent un dépôt de gerbe à l'occasion d'une cérémonie en petit comité.
18h : Monument des Maquisards
18h30 / Hôtel de Ville

CINEMA EN PLEIN AIR

30 AOÛT

L'occasion de découvrir une ambiance cinéma insolite, sous les étoiles !
La Vengeance de Monte Cristo
Place du Tilleul
Accueil à partir de 20h30
Gratuit

GROUPE DE LA MAJORITE

Ensemble pour Peypin

Depuis plus d'un an, l'épidémie de COVID-19 rythme notre existence. Tous touchés à des degrés divers, de façon plus importante pour ceux dont l'activité est bloquée ou pour les soignants excessivement sollicités qui continuent à répondre présent.

Nous espérons tous, voir arriver le jour où nous pourrons retrouver notre vie sociale, nos activités culturelles et sportives. Nous n'avions pas conscience des moments privilégiés que nous pouvions vivre ensemble, nous trouvions cela normal, naturel, ordinaire. Aujourd'hui que nous en sommes privés, nous prenons conscience des bienfaits que cela nous apportait. Nul doute que nous apprécierons à leur juste valeur ces moments de convivialité lorsque nous pourrons à nouveau les vivre. Mais le vivre ensemble auquel nous sommes attachés n'a pas disparu, il s'est transformé avec notamment plus de solidarité. Nombre de Peypinoises et Peypinois ont été, et le sont encore, exemplaires.

Mais le vivre ensemble c'est aussi, et même d'abord, le respect mutuel. Dans cette période pénible qui nous éprouve tous et qui pèse sur le moral de chacun, pensons à ne pas rajouter de contraintes à nos concitoyens : respectons les limitations de vitesse pour la sécurité et le confort des riverains, des cyclistes et des piétons ; respectons la nature et utilisons la déchèterie ou le service d'enlèvement des encombrants, ne créons pas de décharge sauvage. Engageons-nous à atteindre individuellement le zéro incivilité, pour le bénéfice de tous. Sur tous ces aspects nous nous engageons à poursuivre et à amplifier ces actions pour faire respecter le savoir-vivre, aider l'activité locale et de proximité, favoriser la solidarité et dès que cela sera possible créer les moments de partage auxquels nous aspirons tous.

« Ensemble pour Peypin »

GROUPE DE L'OPPOSITION

Peypin à venir

Notre groupe occupe depuis 4 années consécutives les fonctions d'élus de la minorité au sein du conseil municipal. Nous avons été attentifs aux sujets qui préoccupent chaque villageois et avons essayé d'ouvrir les débats à chacune de nos interventions. Malheureusement, l'espace d'expression démocratique étant réduit à son strict minimum, il nous reste cette tribune libre d'un nombre maximum de 265 mots. Nous aurions aimé évoquer la situation du centre multi-accueils qui place les familles et le personnel municipal dans un inconfort qui semble s'éterniser dans le temps, mais il n'y a pas vraiment la place pour développer.

Au vu du contexte particulier, nous préférons exprimer toute notre reconnaissance aux professionnels de santé et de sécurité de notre commune pour leur engagement total et assurer de notre soutien entreprises, commerçants, artisans et associations qui font face pour survivre.

Nous serons vigilants pour s'assurer que la municipalité et les collectivités territoriales mettent en œuvre tous les dispositifs nécessaires pour limiter au maximum la crise économique et sociale qui touche chacun d'entre nous.

Conscients que les responsabilités qui pèsent sur les épaules des magistrats de toutes les communes de France sont particulièrement lourdes, nous ne pouvons que saluer le travail qui a été réalisé par toutes les équipes de terrain à Peypin pour maintenir le service public à un niveau d'exigences très satisfaisant.

Faîtes nous part de vos idées, réflexions et interrogations sur notre adresse mail et sur la page Facebook.

Bien cordialement,

Pour Peypin à Venir – Yannick HUYGHE

contact@peypinavenir.com

« Peypin à venir »

GROUPE DE L'OPPOSITION

Génération Peypin

Chères Peypinoises, chers Peypinois,

Cela fait désormais un an que la situation sanitaire nous impose à tous des difficultés dans notre vie quotidienne. Ces bouleversements de notre mode de vie nous ont tous profondément marqués et ont déjà modifié nos habitudes.

Pour Génération Peypin, la solidarité est plus que jamais le maître mot qui doit guider notre action personnelle mais aussi collective. Nous remercions donc tous les acteurs de la vie du village qui, chaque jour, contribuent à ce que les conditions de vie des Peypinois soient les plus supportables possible. Nous pensons ainsi aux agents communaux, aux associations, aux acteurs de la santé, de l'éducation et de la sécurité. Mais aussi à vous tous, qui par votre courage parvenez à maintenir une activité économique.

Toutefois, certaines choses positives ont pu ressortir de la situation et, à Génération Peypin, nous ne pouvons que nous féliciter de constater que certaines de nos revendications et de nos projets les plus forts rencontrent aujourd'hui un certain écho national et local (le bio à la cantine, la transition vers les énergies vertes ou la mobilité durable).

La création du marché de Peypin les samedis matins, comme nous l'avions proposé dans notre programme, est un vrai bonus pour notre village et permet d'animer notre centre-village les week-ends : quel bonheur de pouvoir se croiser et vivre tous ensemble, même masqués !

Génération Peypin et moi-même restons votre porte-parole au sein du Conseil Municipal et sommes à votre disposition.

Pour Génération Peypin :
Jean-Jacques Simon
contact : generationpeypin@gmail.com

Bienvenue à...

Noé CHENAY
Marceau DURIEUX
Elena GAMBI
Giulia LENFANT
Agathe SUDRE
Florian SEMETTE-MESLÉ
Elena PEREZ
Gabriel MOTTE
Nélia BOUJOU
Neil HADDAD DOYEN
Léon PELLETIER-ULRICH
Julia BICHI
Kentin VITALIS
Lou PERETTI

Félicitations à...

Camille DERBOMEZ
Anthony GUERRIERO
Valérie DAVIN
José OLIVEIRA

En souvenir de...

Michèle BÉNARD
Florence COUDERC
Lucien QUÉTIER
Claude GAROUTTE
Simone GRELLI
Lucienne MAMALIAN
Elisabeth BARRU
Isabelle TRISTAN
Julie COTIGNOLA
Paule DEGEA
Encarnacion PEREZ
Roger ETIENNE
Jéromine BONO
Robert ESTOURNET
Danielle CALVIERE
Jeanne CARDOVILLE

PHARMACIES DE GARDES 2021

AVRIL
4 Brunias - ST ZACHARIE > 04 42 72 91 06
5 Pilon du Roi - PEYPIN > 04 42 82 86 96
11 Plein sud - PEYPIN > 04 42 82 72 72
18 Jouve Ramain - LA BOUILLADISSE > 04 42 62 97 12
25 Moulin de Redon - AURIOL > 04 42 70 17 30

MAI
1er La Croix verte - LA DESTROUSSE > 04 42 04 80 30
2 Sageloli - PONT DE L'ETOILE > 04 42 04 04 05
8 Pujol - AURIOL > 04 42 72 88 34
9 Nouvelle - ROQUEVAIRE > 04 42 04 20 40
13 Des Oliviers - AURIOL > 04 42 04 40 34
16 Village - AURIOL > 04 42 04 70 53
23 Caillac - LA BOUILLADISSE > 04 42 72 37 43
24 Dervaux - ROQUEVAIRE > 04 42 04 20 51
30 Brunias - ST ZACHARIE > 04 42 72 91 06

JUIN
6 Pilon du Roi - PEYPIN > 04 42 82 86 96
13 Plein sud - PEYPIN > 04 42 82 72 72
20 Jouve Ramain - LA BOUILLADISSE > 04 42 62 97 12
27 Moulin de Redon - AURIOL > 04 42 70 17 30

JUILLET
4 La Croix verte - LA DESTROUSSE > 04 42 04 80 30
11 Sageloli - PONT DE L'ETOILE > 04 42 04 04 05
14 Pujol - AURIOL > 04 42 72 88 34
18 Nouvelle - ROQUEVAIRE > 04 42 04 20 40
25 Des Oliviers - AURIOL > 04 42 04 40 34

AOÛT
1er Village - AURIOL > 04 42 04 70 53
8 Caillac - LA BOUILLADISSE > 04 42 72 37 43
15 Dervaux - ROQUEVAIRE > 04 42 04 20 51
22 Brunias - ST ZACHARIE > 04 42 72 91 06
29 Pilon du Roi - PEYPIN > 04 42 82 86 96

SEPTEMBRE
5 Plein sud - PEYPIN > 04 42 82 72 72
12 Jouve Ramain - LA BOUILLADISSE > 04 42 62 97 12
19 Moulin de Redon - AURIOL > 04 42 70 17 30
26 La Croix verte - LA DESTROUSSE > 04 42 04 80 30

DÉBROUSSAILLER

UNE NÉCÉCESSITÉ, UNE OBLIGATION !

INFORMATIONS SUR L'OBLIGATION LÉGALE DE DÉBROUSSAILLEMENT :
WWW.PEYPIN.FR

PEYPIN DURABLEMENT ÉCOLOGIQUE

Peypin

VILLE NATURE

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE